

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00059 Numéro SIREN : 817 722 986 Nom ou dénomination : 3D NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 7807

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

3D NEGOCE

1 rue Pont des Cordeliers
54200 Toul

V/REF :

N/REF : 2016 B 59 / 2019-B-7807

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 01/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

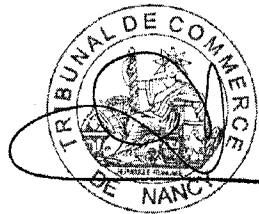
3D NEGOCE
Société par actions simplifiée
1 rue Pont des Cordeliers
54200 Toul

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-7807 le 04/10/2019

R.C.S. NANCY 817 722 986 (2016 B 59)

Fait à NANCY le 04/10/2019,

LE GREFFIER ASSOCIE



3D NEGOCE
1, rue Pont des Cordeliers
54200 TOUL

Nos Se m e



12/09/2019

Greffé du Tribunal de Commerce de
Nancy

Rue du Général Fabvier

BP 30 108

54003 NANCY CEDEX

Concerne : 3D NEGOCE

Monsieur le greffier,

Nous vous adressons conformément aux prescriptions de l'article 293 AL 1 du décret de 1967
modifié par le décret du 1^{er} mars 1985, un exemplaire :

- Du bilan et du compte de résultat au Cliquez ici pour entrer une date.
- De l'annexe ;
- Du rapport de gestion ;
- De l'AGO du : 20/06/2019
- D'un chèque de 50 ~~15~~ €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veuillez agréer, Monsieur le greffier, l'expression de nos sentiments distingués.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (aux entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
3D NEGOCE	
SIRET	54200 TOUL
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE	SIRET
Activités exercées	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de déclaration 2019)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	8 954	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
2 Plus-values	Bénéfice imposable à 15%			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	

D. COMPTEUR INFORMATIQUE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	
OUI	☒
NON	☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	
CEGID	

E. OBLIGATIONS DE DÉCLARATION	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr .	
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .	

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
ZICO			
rue de Creil			
P. 60011			
4202 TOUL CEDEX			
Tél: 03.83.43.20.03		Tél:	

G. VISEUR CONVENTIONNÉ		H. IDENTITE DU DECLARANT	
GA/OMGA		Date: 30/07/2019	
Viseur conventionné		Lieu TOUL	
(Cocher la case correspondante)		Qualité et nom du signataire:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Signature	

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	
Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).	

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise 3D NEGOCE

54200 TOUL

Adresse de l'entreprise

Numéro SIRET *

4 2 0 4 6 3 9 7 8 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 8		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	2 851	030	618	2 233	2 542
	Immobilisations financières * (1)	040	75	042		75	75
Total I (5)		044	2 926	048	618	2 308	2 617
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			4 000
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068	12 241	070		12 241	3 261
		Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	8 726	074		8 726	9 840
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	20 967	098		20 967	17 102
Total général (I+II)		110	23 893	112	618	23 274	19 718
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			100		100
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134			3 345		233
	Résultat de l'exercice	136			7 611		3 112
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			11 056		3 445
	Total II	154					
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges						
	Emprunts et dettes assimilées	156			9 199		14 518
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			735		785
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169		172	2 285		972
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			12 219		16 274
Total général (I + II + III)		180			23 274		19 718
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise 3D NEGOCE

Adresse de l'entreprise

54200 TOUL

Néant ☐ *

Numéro SIRET *

4 2 0 4 6 3 9 7 8 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

ACTIF

Brut

Amortissements - Provisions

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 8

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Net

Net

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

010

012

014

016

Immobilisations corporelles *

028

030

2 851

618

2 233

2 542

Immobilisations financières * (1)

040

042

75

75

75

Total I (5)

044

048

2 926

618

2 308

2 617

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

050

052

Marchandises *

060

062

4 000

Avances et acomptes versés sur commandes

064

066

Créances (2)

Clients et comptes rattachés *

Autres * (3)

068

070

12 241

12 241

3 261

072

074

8 726

8 726

9 840

Valeurs mobilières de placement

080

082

Disponibilités

084

086

Charges constatées d'avance *

092

094

Total II

096

098

20 967

20 967

17 102

Total général (I+II)

110

112

23 893

618

23 274

19 718

PASSIF

Exercice N

NET

1

Exercice N-1

NET

2

Capital social ou individuel *

120

100

100

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)

131

132

Report à nouveau

134

3 345

233

Résultat de l'exercice

136

7 611

3 112

Provisions réglementées

140

Total I

142

11 056

3 445

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

9 199

14 518

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

735

785

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

172

2 285

972

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

12 219

16 274

Total général (I + II + III)

180

23 274

19 718

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3D NEGOCE

Page 4

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le											
		13	1	1	2	2	0	1	8	13	1	1	2	2	0	1	7	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									210							167	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209					214								
					215													
					217													
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								218			18	527			18	372
	Production immobilisée *									222			(4	000)			(6	425)
	Subventions d'exploitation reçues									224								
Autres produits									226									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									230			78					4	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									232			14	605			12	918
	Variation de stock (marchandises) *									234							654	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									236								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									238			3	563			6	944
	Autres charges externes * :	{	dont crédit bail :							240								
		{	- mobilier							242			1	539			664	
		{	- immobilier							244								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243								244								
	Rémunérations du personnel *									246								
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									250								
	Dotations aux amortissements *									252								
	Dotations aux provisions									254			309				309	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259						256								
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						262			26				
Total des charges d'exploitation (II)									264			5	437			8	571	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270			9	168			4	347	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								280			1				1		
	Produits exceptionnels								290									
	Charges financières								294									
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347					300			215			687			
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348														
	Impôts sur les bénéfices *								306			1	343			549		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310			7	611			3	112
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								312			7	611	314				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								316									
	Provisions non déductibles *								318									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)								322									
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247							324			1	343					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option								330									
									336									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								251									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998									
									999									
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997									
	Entreprise nouvelle (44. sexies A)	986							987									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies A)	981							989									
	Divers ZFA (44. quaterdecies)	345							344									
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"								655									
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)								127									
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)								991									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				352			8	954	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)							356										
	Déficits antérieurs reportables : *	dont imputés sur le résultat :															360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1		Déficit col. 2				370			8	954	372					

Désignation de l'entreprise :

3D NEGOCE

1 rue pont des Cordeliers

54200 TOUL

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
--

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉFINITION DE L'ANNEXE

L'annexe L123-12 du Code du Commerce fait obligation à tous les commerçants – personnes physiques et personnes morales d'établir une annexe dans le cadre de l'établissement de leurs comptes annuels.

Le contenu de cette annexe, qui résulte de la réglementation doit faire apparaître :

- Certaines informations obligatoires quelles que soit leur importance ;
- D'autres informations, d'importances significatives, et nécessaires à l'obtention d'une image fidèle de l'entreprise.

RENSEIGNEMENTS DE L'ANNEXE

I. D'ORDRE GÉNÉRAL

1. *FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE*
2. *MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION*
3. *CHANGEMENT DE MÉTHODES*
4. *INFORMATION RELATIVE AI CICE*

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

1. *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES*
2. *IMMOBILISATIONS CORPORELLES*
3. *IMMOBILISATIONS FINANCIERES*
4. *STOCKS*
5. *CREANCES*
6. *VALEURS IMMOBILIERES DE PLACEMENT*
7. *CHARGE CONSTATEES D'AVANCE – PRODUITS À RECEVOIR*

III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

1. *CAPITAL SOCIAL*
2. *PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES*
3. *DETTES*

IV. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

V. CONCERNANT DES RUBRIQUES DE PRODUITS

VI. AUTRES INFORMATIONS

1. *ENTREPRISES LIEES*
2. *METHODES DE RÉÉVALUATION*

I. ORDRE GENERAL

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant

2. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes ont été établis selon les principes généraux de continuité d'exploitation, de l'indépendance des exercices, de prudence et d'image fidèle.

3. CHANGEMENT DE METHODES

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 0 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Néant

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Voir tableau 2054 et 2055

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3D NEGOCE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	2 851	442		444		446	2 851		2 851		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	75	482		484		486	75		75		
TOTAL		490	2 926	492		494		496	2 926		2 926		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	309	532	309	534		536	618				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566					
TOTAL		570	309	572	309	574	309	576	618				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591					
TOTAL						596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 3D NEGOCE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	716
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF (suite)

3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES :75 euros

4. STOCKS

STOCK DE MARCHANDISES :0 euros

TRAVAUX EN COURS :0 euros

5. CRÉANCES

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS : 12241 euros

AUTRES CRÉANCES : 8726 euros

ÉTAT IMPOT/BÉNÉFICE 1343 euros

II. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DU BILAN ACTIF (suite)

6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENTS

NÉANT

7. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE – PRODUITS À RECEVOIR

VOIR DÉTAILS JOINTS

COTISATIONS	
ASSURANCES GÉNÉRALES	570
PAGES JAUNES	
LEASING	
RSI	
CSG DÉDUCTIBLE	
LOYER	
LOCATION MOBILIÈRE	
COTISATIONS	
PARKING	
TOTAL	570

IV. CONCERNANT UNIQUEMENT DES RUBRIQUES DE CHARGES

NEANT

III. CONCERNANT DES RUBRIQUES DU BILAN PASSIF

1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 1 00 euros.

2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Néant.

3. DETTES 12219 euros

EMPRUNT AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : 9199 euros

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS : 735 euros

AUTRES DETTES

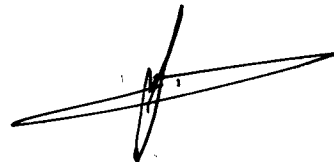
CLIENTS 2285 euros

Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €
« 3D NEGOCE »
Siège social : 1 rue ponts des Cordeliers
54 200 TOUL
RCS : 817 722 986

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 juin 2019**

FEUILLE DE PRESENCE

Monsieur	GUMILA Sébastien	50parts
Monsieur	ALPKIRAY Eric.....	50parts
Total		100 parts



Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €

« 3D NEGOCE »

Siège social : 1 rue ponts des Cordeliers

54 200 TOUL

RCS : 817 722 986

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 juin 2019**

L'an deux mil dix-neuf
Le 20 juin à onze heures,

Les associés de la société « 3D NEGOCE »
Société à responsabilité limitée au capital de 1 00 €
Dont le siège social est situé à TOUL, 1, rue Pont des cordeliers
Se sont réunis au siège au siège social en assemblée générale extraordinaire sur convocation
faite conformément aux statuts ;

Etaient présents :

Monsieur GUMILA Sébastien
Monsieur ALPKIRAY Eric

L'assemblée est présidée par Monsieur ALPKIRAY Eric, Gérant

Le président constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des
parts sociales,
Et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions extraordinaires
conformément à l'article 23 des statuts.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du gérant
- l'inventaire, le bilan et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis la présidente rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

- lecture du rapport du gérant
- quitus au gérant

- approbation du bilan du rapport et des comptes arrêtés au 31 décembre 2018
- affectations des résultats.

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance. La discussion est ouverte et diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, la Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu le rapport de la gérance approuve les comptes de l'exercice au 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés et donne quitus au gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Le bilan arrêté au 31 décembre 2018 se soldant par un bénéfice de 8954€

Les membres du bureau décident d'affecter ce résultat comme suit :

- Au compte « REPORT A NOUVEAU » la somme de 8954€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Monsieur GUMILA Sébastien



MONSIEUR ALPKIRAY Eric

